

Des experts à votre écoute



Interplast Service + L'engagement de confiance



Interplast Service +, qu'est-ce que c'est ?

C'est une solution que propose Interplast à tous ses clients pour leur apporter plus de confort et de réactivité dans des situations de panne. En cas de dysfonctionnement d'un produit encore sous garantie* et identifié Interplast Service +, nous proposons à nos clients résidant en France métropolitaine, Corse et Belgique d'expédier sous 48/72h la pièce défectueuse ou un article neuf.

100% réactif, c'est l'engagement d'Interplast auprès de ses clients partenaires.

Comment reconnaît-on un produit Interplast Service + ?

Tous les produits vendus depuis le 1er décembre 2017 et disposant de ce service sont marqués du pictogramme Interplast Service + (ci-dessous).

Facile à reconnaître, ce pictogramme vous indique en un coup d'œil que le produit dispose de ce service.

Comment fonctionne ce service ?

C'est très simple :

1/ Vous identifiez la nature du problème et vous nous contactez au 00 377 93 101 122. Assurez-vous de nous fournir la date d'installation et le numéro de série du produit concerné pour plus d'efficacité.

2 / Dans les 24h suivant votre appel, notre support technique vous contacte pour valider le premier diagnostic. Une fois le dysfonctionnement identifié, nous vous envoyons directement le produit ou la pièce à remplacer dans un délai de 48h accompagné de la facture correspondante (matériel + transport). Votre piscine reste impeccable.

3 / En parallèle, il faudra impérativement nous renvoyer le produit défectueux en port payé à l'adresse indiquée, accompagné de la fiche SAV que vous recevrez par email.

4/ Après analyse du matériel concerné par l'usine, nous vous confirmons la prise en charge par l'usine ou non de la garantie et ses modalités.

Chez Interplast, la satisfaction de nos clients est notre priorité, c'est pourquoi nous souhaitons être au plus proche de vos besoins. Interplast Service + est la solution alternative et rapide à notre Service Après-Vente traditionnel.

À noter :

Le produit neuf préalablement envoyé, sera facturé selon nos conditions générales de vente et conditions habituelles de règlement.

Si le dysfonctionnement rencontré entre dans la garantie, vous recevrez un avoir correspondant à la facture émise du produit. En cas de non prise en charge de cette réparation dans le cadre de la garantie*, la facture correspondante sera due et vous recevrez en parallèle un devis de réparation.

Il appartient à tous nos clients d'accepter ou de refuser le devis de réparation et de nous préciser s'ils souhaitent récupérer le produit endommagé.

Tous nos clients peuvent s'ils le souhaitent opter pour les solutions de SAV habituellement proposées par notre entreprise.

Important : Le service Interplast Service + n'est en aucun cas un engagement contractuel. Le client devra impérativement être à jour de ses échéances au moment de l'expédition.

* Nos garanties sont définies dans l'article 6 de nos conditions générales de vente disponibles en fin de catalogue ou sur notre site internet www.interplast.mc

Du lundi au vendredi 8h30 à 18h00
www.interplast.mc

00 377 93 101 122

APPEL NON SURTAXÉ*
Fax : 00 377 92 059 988